

IRRIGATION ET PRODUCTION D'ENERGIE: INTERET D'UNE APPROCHE INTEGREE



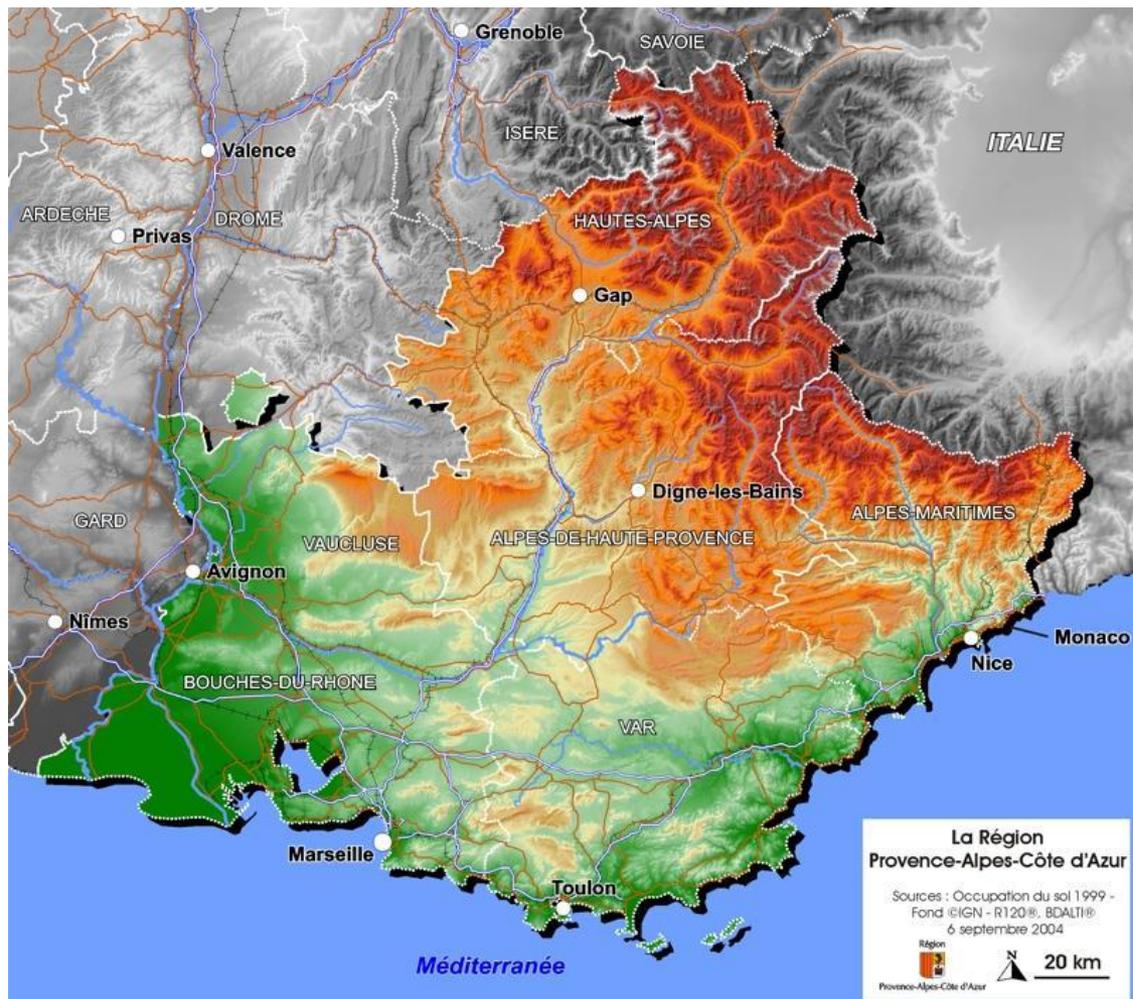
Gaëtan GUICHARD
Arrosants de la Crau
François PREVOST
Société du Canal de Provence



ICID2015

26thERC & 66thIEC

La Provence, terre de contrastes



La maîtrise de l'eau en Provence: un enjeu ancestral

Dès l'Antiquité, les hommes cherchent à maîtriser et répartir l'eau

Depuis 500 ans : développement des canaux gravitaires (ASP)

1950-1970 : constitution des grandes réserves sur la Durance et le Verdon
(aménagements hydroélectriques)

1957 : création de la Société du canal de Provence et d'aménagement de la
région provençale (SCP)



ICID2015

26thERC & 66thIEC

La gestion de l'eau agricole en Provence

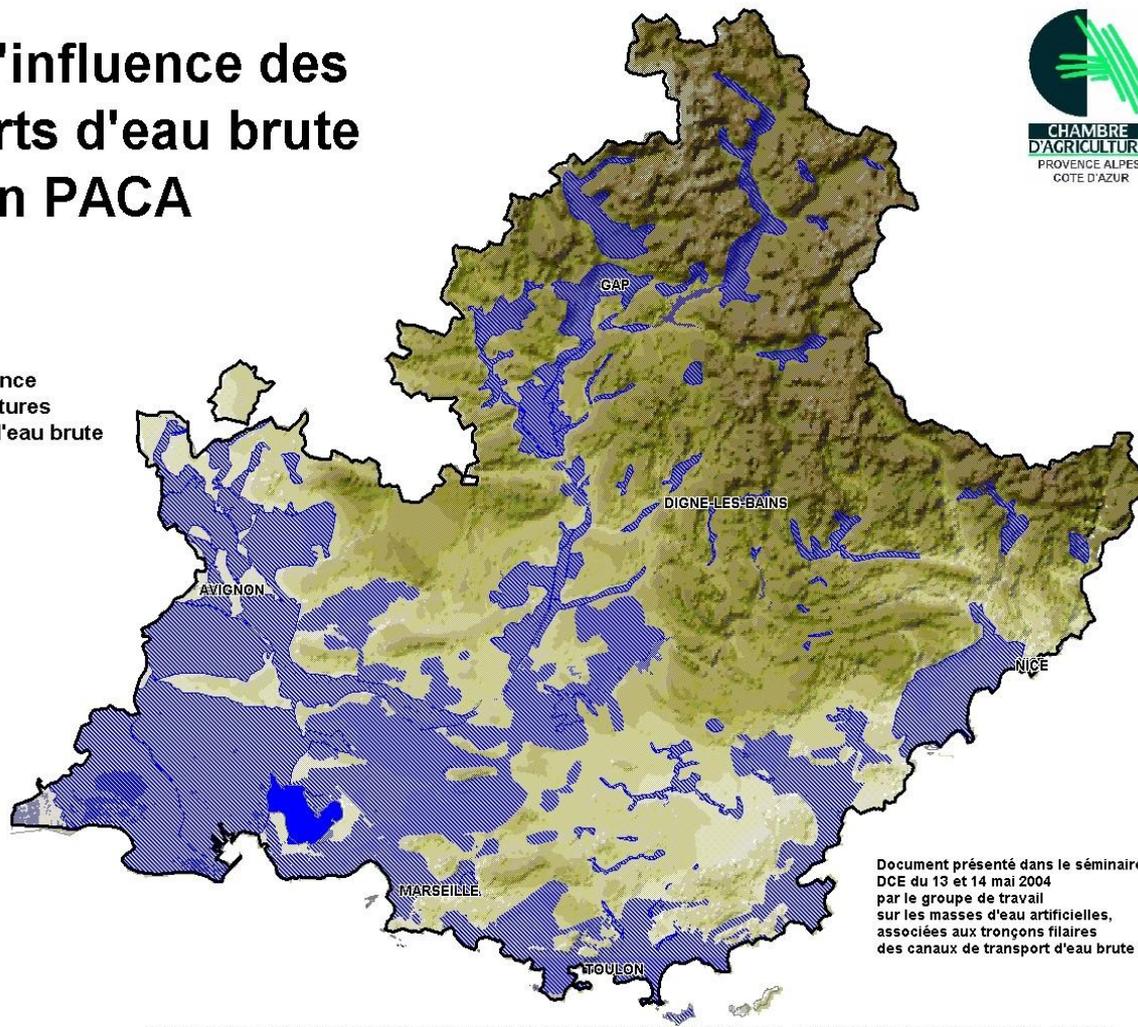
Zones d'influence des transports d'eau brute en PACA



 Zones d'influence
des infrastructures
de transport d'eau brute

Zonage hypsométrique
Altitude

-  Supérieure à 1 500 m
-  De 1 000 à 1 500 m
-  De 750 à 1 000 m
-  De 500 à 750 m
-  De 200 à 300 m
-  Inférieure à 200 m



Document présenté dans le séminaire
DCE du 13 et 14 mai 2004
par le groupe de travail
sur les masses d'eau artificielles,
associées aux tronçons filaires
des canaux de transport d'eau brute

Fond : IGN Route 500, CRIGe Occsol 99 ; Sources : SCP, ACRES, Réalisation : Lionel RODRIGUEZ, Chambre Régionale d'Agriculture PACA, Mai 2004

La gestion de l'eau agricole en Provence

Complémentarité entre :

Associations Syndicales de Propriétaires (ASP)

- Desserte des périmètres dominés par les canaux gravitaires
- Usage essentiellement agricole
- Aménagements de dimension locale

Société du Canal de Provence (SCP)

- Desserte des zones inaccessibles depuis les cours d'eau
- Usages multiples
- Aménagement de dimension régionale

La gestion de l'eau agricole en Provence

De nouveaux enjeux pour les ASP :

Nécessité d'adapter le modèle économique et d'exploitation des ASP

- Mutation de l'agriculture et des territoires ruraux
- Nouveaux besoins : particuliers et environnement
- Augmentation des prélèvements individuels en nappe

Quelles solutions ?

- Rémunérer les services rendus par les canaux (pluvial, nappe...)
- Diversifier les recettes : production et vente d'hydro-électricité
- Vers une approche intégrée des usages de l'eau...

La gestion de l'eau agricole en Provence

Entre les Arrosants de la Crau et la SCP, des intérêts communs qui fondent un projet de développement

- Constitution d'un Groupement d'intérêt économique (GIE) qui permet de réaliser et exploiter ensemble une centrale hydro-électrique
- L'ASCO apporte le foncier et les droits d'eau
- La SCP apporte la capacité financière et l'ingénierie
- Les recettes sont réparties à parité
- La vente d'électricité = complément de recettes qui renforce l'ASCO

*Entre les ASP et la SCP, un partenariat durable qui renforce
le « modèle » provençal de gestion de l'eau agricole*